LA LIBERTÉ
VOL. 105 N° 21 | 5 AU 11 SEPTEMBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES
Depuis 1913



ILS ONT JOUÉ LE JEU DE LA VÉRITÉ

La deuxième saison de la télé-réalité *Comment devenir adulte* de Wookey Films commence dès le 5 septembre sur Unis TV. | **Page 13.**

MAXIME KORNACHUK

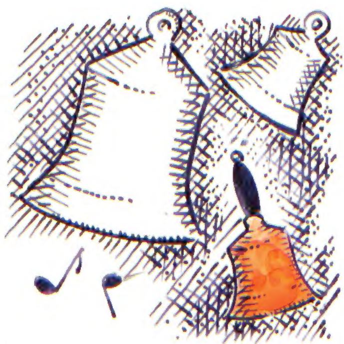
MIA-LEE GAREAU

DANIS KARUBA

JANELLE CAMPAGNE

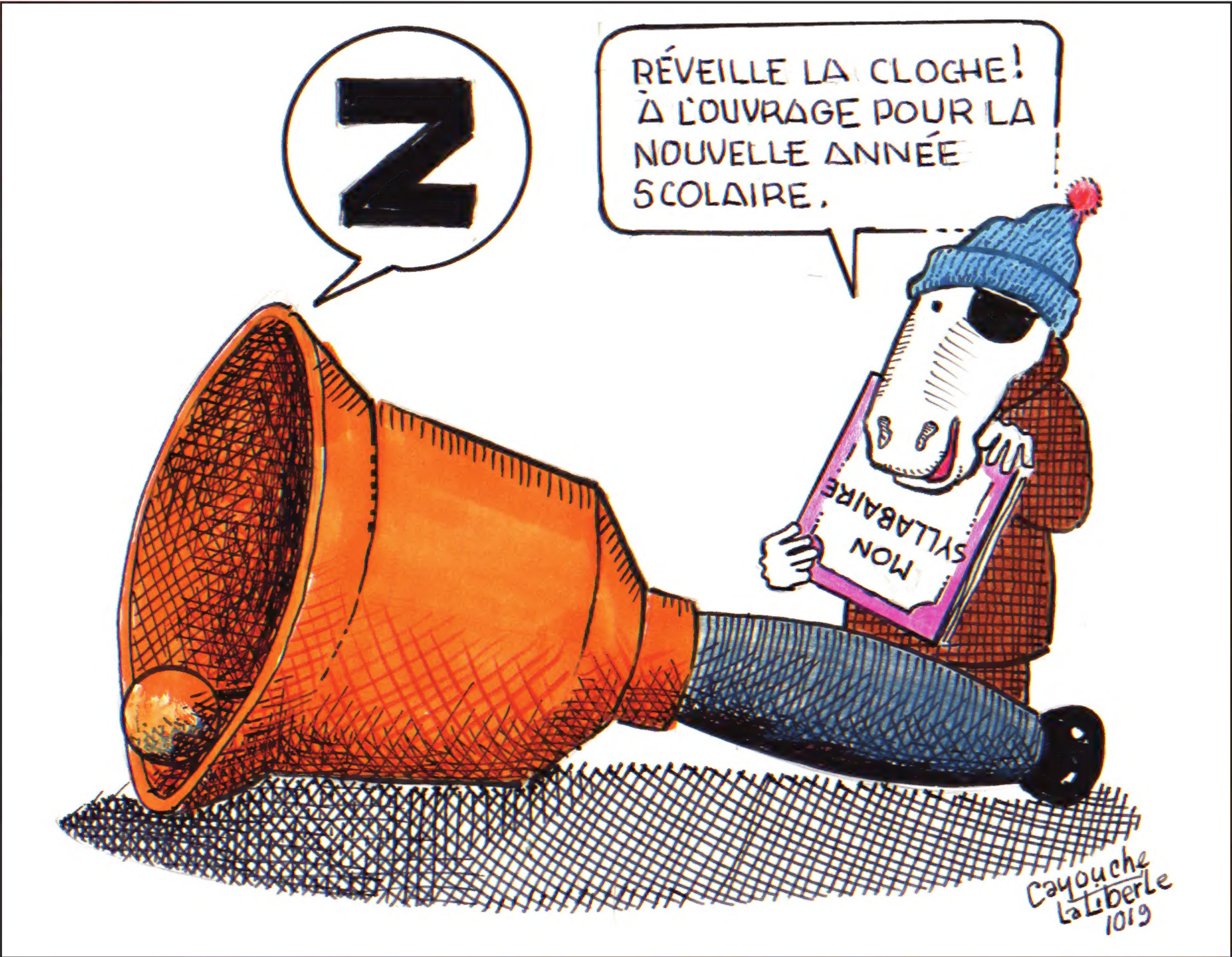
photo : Marta Guerrero

02 cayouche



DANS SON RÊVE, LA PETITE CLOCHE AVAIT PRIS PLACE DANS UNE DES TOURS DE LA NOTRE-DAME DE PARIS ET FAISAIT PARTIE DES DISCIPLES DE QUASIMODO.

LE BRUSQUE RÉVEIL DE CAYOUCHE LA CHAGRINA UN PEU.



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204-237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca

Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca

Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net

Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet : **Camille HARPER** | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia : **Amine ELLATIFY** (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles : **Manella VILA NOVA** | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

MOT DE LA DIRECTION



par Sophie Gaulin
sgaulin@la-liberte.mb.ca

Votre journal est une locomotive

Vous savez pourquoi on aime l'été à *La Liberté*? Outre que l'on peut prendre le pouls de la multitude de festivals placés sous le signe du soleil, c'est pour nous le moment de prendre le temps d'imaginer comment vous séduire davantage, vous surprendre, vous faire réagir. Comment encore mieux jouer notre rôle d'acteur dans la société.

Parmi les décisions côté contenu, nous avons mis Bernard Bocquel, notre rédacteur en chef associé, au défi de répondre à l'exigence qu'il a lui-même posée à nos analystes de la page 3 ces trois dernières années : livrer un texte de 200 mots ou moins qu'on appellera Le Billet de Bernard Bocquel. Ou « le 3 B », si vous voulez gagner du temps.

C'est à notre analyste chevronné et proche collaborateur Michel Lagacé que nous avons confié la mission d'éditorialiser chaque semaine. Un travail de réflexion essentiel, particulièrement dans la perspective du 50e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* de septembre 1969. Un moment fort dans l'histoire du Canada lié à une promesse presque tout aussi officielle du gouvernement Trudeau fils de mettre à jour la loi voulue par son propre père.

Une des lignes maîtresses des éditoriaux de Bernard Bocquel a été de faire valoir le bilinguisme autrement que dans une stricte logique de dualité linguistique, autrement que dans l'esprit du dominant-dominé. Le journal portera un message fort en cette année de potentielle modernisation de la *Loi sur les langues officielles* : le bilinguisme doit être le projet de tous. Un bilinguisme qui n'est pas le produit d'une concession pour préserver l'unité du pays, mais bien l'expression d'une manière de penser plus large, plus ouverte. Une conception à laquelle toute personne qui se définira comme canadienne devrait pouvoir adhérer : vivre avec au moins deux langues, pour être toujours plus à l'aise dans notre monde en évolution accélérée.

Fidèle à l'esprit qui a vu à la naissance de ce journal, en cette année charnière pour les langues officielles, *La Liberté* se donne pour mission de ne pas regarder passer le train, mais bien de vous embarquer dans la locomotive.

Dans cette locomotive, notre combustible de choix est nul autre que Cayouche. Notre Joual aux aguets de l'actualité a maintenant signé plus de 1 000 créations. Pour votre plus grand bonheur et notre plus grande fierté. Chaque lundi matin, lorsque Réal Bérard vient nous apporter en main propre le fruit de sa réflexion politique ou poétique, il parvient à attiser encore plus fort la flamme de notre passion pour ce journal. Il lui revient cette année d'apparaître dès la page 2 du journal. Pour lui donner davantage de place afin que nous puissions encore mieux profiter de son coup de patte et de ses coups de génie.

Nos analystes-chroniqueurs des Trois voix à la page 3 reviendront aussi ponctuellement. Au gré de leurs coups de cœur ou de leurs coups de gueule.

Reprenez aussi dès cette semaine rendez-vous à l'avant-dernière page avec la bédé *Nelson au Manitoba*. Le scénario est de l'équipe de *La Liberté*, les dessins sont de Tadens Mpwene. Ses aventures ne manqueront pas de piquant avec l'arrivée de nouveaux personnages. Ainsi, vous ouvrirez et vous refermerez le journal en compagnie de deux artistes de grand talent.

Un contenu bien pensé ne peut rester sans un contenant efficacement renouvelé. Notre chef de production Véronique Togneri nous permettra de vous livrer un journal de 105 ans aux allures de jeune premier.

Chers lecteurs, lectrices, partenaires, et annonceurs, merci de nous permettre de continuer à faire le métier que l'on aime. Dans ce monde médiatique qui traverse une crise sans précédent, merci de nous permettre de vous remettre fidèlement chaque semaine ce petit miracle tant désiré, cette locomotive pleine d'énergie qui vous rejoint dans vos boîtes aux lettres ou vos boîtes courriel.

Analyse POLITIQUE

Un ministre économiste veut faire de la pauvreté un enjeu électoral fédéral



mlagace@la-liberte.mb.ca

Le Deutéronome, un des livres de la Torah, commandait ainsi le comportement à adopter envers la pauvreté : « Les pauvres ne disparaîtront point de ce pays; aussi je te donne ce commandement : Tu dois ouvrir ta main à ton frère, à celui qui est humilié et pauvre dans ton pays. » Depuis deux siècles, des révolutions industrielles et technologiques ont permis à l'humanité de produire des biens à un rythme autrefois inimaginable, permettant à des populations entières d'échapper à la pauvreté.

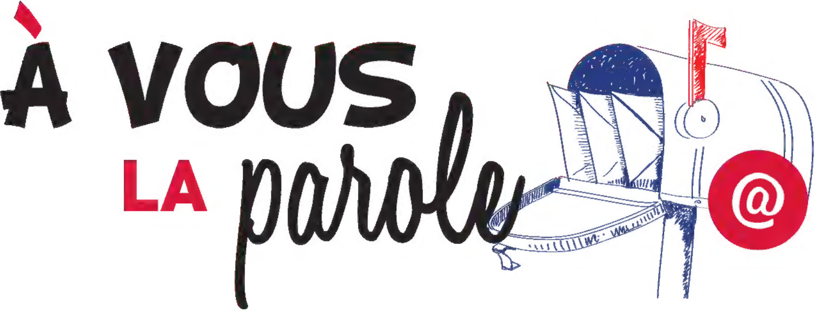
Un des grands économistes du vingtième siècle, John Kenneth Galbraith, affirmait, dans son best-seller de 1958 *The Affluent Society*, que la capacité de production des sociétés riches pouvait répondre à leurs besoins pour la première fois dans l'histoire humaine. La pauvreté généralisée de ces sociétés ayant été éliminée, seule une minorité se trouvait dans le besoin. Galbraith, comme bien d'autres après lui, dénonçait alors la persistance de la pauvreté dans les sociétés où régnait l'abondance. Plus récemment, en 2013, l'économiste français Thomas Piketty documentait, dans son livre *Le capital au XXIe siècle*, la tendance d'une minorité de très riches à s'approprier la quasi-totalité des richesses planétaires.

Nombreux sont les économistes qui ont réfléchi sur la pauvreté au fil des ans. L'économiste canadien Jean-Yves Duclos, un ancien professeur et directeur du département d'économie de l'Université Laval, est de ceux-là. Devenu ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social en 2015, il annonçait le mois dernier la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Économiste rigoureux, il proposait des cibles quantifiables : 850 000 personnes sortiraient de la pauvreté d'ici 2020, et 2,1 millions d'ici 2030.

Pour atteindre ces cibles, le gouvernement compte sur des budgets déjà annoncés qui s'échelonneront sur plusieurs années, comme la stratégie nationale de logement, un plan de dix ans et de 40 milliards de dollars annoncé dans le budget de 2017. On aura compris qu'à défaut de nouveau financement, le gouvernement mise sur la coordination de programmes existants qui, d'eux-mêmes, sont censés réaliser des objectifs ambitieux.

Malgré l'absence de fonds additionnels, la stratégie de réduction de la pauvreté présente quelques éléments nouveaux. Elle établit pour la première fois un seuil officiel de pauvreté basé sur le coût d'un « panier » de biens et de services adapté à 50 régions et villes différentes, et à différentes tailles de familles. La stratégie comprend aussi la mise sur pied d'un conseil consultatif, et tout progrès sera décrit dans un rapport annuel déposé au Parlement.

Ainsi, le gouvernement envisage de faire de la pauvreté un enjeu politique. D'année en année, les Canadiens pourraient donc porter un jugement sur sa performance et évaluer jusqu'à quel point ils ont collectivement respecté la loi énoncée dans le Deutéronome.



RÉAGISSEZ

aux lettres en écrivant
à la rédactrice en chef Sophie Gaulin
à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication
des lettres se trouvent
en page 2.

Vaccination : c'est le bien collectif qui est en jeu

Madame la rédactrice,

Le 20 août, je suis tombée sur une nouvelle plutôt alarmante. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapportait qu'en Europe, pour les six premiers mois de cette année, 41 000 personnes avaient contractées la rougeole, soit 128 % de cas de plus qu'en 2016. La rougeole est une maladie infantile virale très contagieuse, souvent bénigne, mais qui peut entrainer des problèmes neurologiques permanents ou la mort. L'an dernier, le Manitoba a connu une éclosion d'oreillons. Soudainement, ces maladies infantiles qui se faisaient rares réapparaissent et coûtent des millions en soin de santé (JAMA Pediatrics 2018).

Depuis les années 1980, le vaccin ROR (rougeole/oreillons/rubéole) est inclus dans le calendrier de vaccination canadien. Une première dose doit être administrée vers l'âge de 12 mois et une seconde vers 18 mois. Si un vaccin existe, pourquoi observons-nous ces épidémies?

La réponse est simple : pas assez d'enfants sont vaccinés pour obtenir ce qu'on appelle une immunité de groupe, soit le pourcentage de la population qui doit être vacciner pour pouvoir protéger ceux qui ne sont pas vaccinée ou immunosupprimés. Pour le vaccin ROR, l'OMS recommande que 94 % de la population soit vaccinée. Au Manitoba, nous avons un taux de vaccination d'environ 73 %. Pourquoi ne pas faire vacciner?

Il est vrai que plusieurs informations circulent au sujet des vaccins. En tant que maman d'une petite fille de 13 mois, je comprends le besoin de vouloir protéger son enfant. Croyez-moi, entendre pleurer ma petite cocotte après ses premiers vaccins n'a pas été facile. Mais pour mon conjoint et moi, l'idée de ne pas la faire vacciner n'a jamais été considérée.

Malgré ce qui est souvent rapporté sur les sites anti-vaccination, le vaccin ROR (ou tout autre vaccin) n'est pas associé avec l'autisme. En 1998, le D[r] Andrew Wakefield affirmait avoir établi un lien entre le vaccin ROR et l'autisme. Or il fut prouvé qu'il avait falsifié des résultats de ses recherches (*The Lancet*). L'étude fut totalement retirée en 2010, mais elle reste citée par les anti-vaccins. Pourtant, après des dizaines d'études supplémentaires, certaines portant sur des dizaines de milliers d'enfants, aucune, et je dis bien aucune étude, n'a établi de lien entre la vaccination et l'autisme. Est-ce que la vaccination peut causer des effets secondaires? Absolument. Un peu de fièvre, une rougeur locale, une lourdeur musculaire. Et dans de rares cas, une réaction allergique grave ou certains effets rares. Mais en aucun cas causer le syndrome de l'autisme.

L'utilisation du thimerosal (un composé chimique organomercuriel) est aussi décriée par les anti-vaccins. Or, au Canada aucun vaccin systémique administré aux enfants, à l'exception du vaccin contre la grippe, ne contient de thimerosal (Santé Canada).

Ceux qui évoquent le droit de ne pas faire vacciner leur enfant et le calendrier de vaccinations trop chargé doivent comprendre qu'en matière de santé publique, il n'est pas question de droit individuel, mais de bien collectif. En faisant vacciner votre enfant, vous le protégez et vous protégez ceux qui sont trop jeunes, ou qui ne peuvent pas se faire vacciner. La vaccination est sécuritaire et protège de maladies qui peuvent avoir de graves conséquences. Si, comme moi, vous détestez voir votre enfant malade, même avec un petit rhume, alors il n'y a aucun doute à avoir sur la vaccination. Quant au calendrier des vaccinations, si vous avez peur de trop stimuler le système immunitaire de votre enfant, dites-vous que ses deux premières années à la garderie stimulent son système immunitaire beaucoup plus que les vaccins qu'il reçoit.

En matière de vaccination, les anti-vaccins entretiennent la peur. La science est claire. La vaccination est sécuritaire et, selon mon opinion de maman et de scientifique, elle est la meilleure décision à prendre pour protéger nos enfants.

Julie Lajoie, PhD
Université du Manitoba
Département de microbiologie médicale
et des maladies infectieuses
Le 23 août 2018

VOIR RÉFÉRENCES CI-CONTRE ▶

Pour les références :

Europe measle case number
http://www.euro.who.int/en/media-centre/sections/press-releases/2018/measles-cases-hit-record-high-in-the-european-region

Measles cases hit record high in Europe
http://www.bbc.co.uk/news/health-45246049

Cost of outbreaks
https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/article-abstract/2688781

http://www.lapresse.ca/sciences/medecine/201808/15/01-5193069-la-peur-des-vaccins-coute-cher.php

Calendrier de vaccination
Santé canada
https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/renseignements-immunisation-provinces-et-territoires/programmes-vaccination-systematique-provinces-territoires-nourrissons-enfants.html

Immunity de groupe
http://www.who.int/immunization/sage/meetings/2017/october/2._target_immunity_levels_FUNK.pdf

Taux vaccination Manitoba
https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/surveillance/mims/index.html

ici.radio-canada.ca/amp/1055001/cent-fois-plus-cas-oreillons-manitoba-cette-annee-eclosion

Étude rétractée du D[r] Wakefield
https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2831678/

https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(97)11096-0/abstract

Sécurité vaccin ROR
https://www.cdc.gov/vaccinesafety/vaccines/mmr-vaccine.html

Thimerosal

https://jamanetwork.com/journals/jama/fullarticle/197365

http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/infections_et_intoxications/thematiques/surveillance_des_manifestations_cliniques_suite_a_la_vaccination/archives/thimerosal_dans_les_vaccins.html

https://immunize.ca/fr/questions-et-reponses

https://www.cdc.gov/vaccinesafety/concerns/thimerosal/index.html

CHRONIQUE

Raymond HÉBERT



Maxime Bernier explore les marécages

Depuis que Maxime Bernier a quitté le Parti conservateur il y a deux semaines en annonçant qu'il fondait son propre parti politique, les analystes politiques s'en sont donné à cœur joie pour examiner les répercussions possibles de ces développements.

On s'entend généralement pour dire que très peu de ses collègues députés le suivront dans le désert politique. On s'entend également pour dire que son nouveau parti aurait un attrait très limité sur la scène politique canadienne.

Enfin, quand on tente de cerner l'espace qu'il pourrait occuper dans notre système politique, la réponse est inquiétante. Car les trois partis majeurs couvrent déjà toute la gamme idéologique de la droite à la gauche en passant par le centre. Si bien que les électeurs ont déjà amplement de choix. Alors il reste l'extrême droite, là exactement où se cantonnent les éléments les plus « déplorables » parmi nous, les racistes, les néo-fascistes, bref les mécontents de toutes sortes.

Au départ, le cheval de bataille de Maxime Bernier était d'abolir la structure de la gestion de l'offre qui, au Canada, protège l'industrie laitière. Mais un tel programme n'est pas suffisant pour monter une campagne nationale. Alors le Beauceron conteste maintenant le système actuel d'immigration au Canada, où il a trouvé (apparemment) un terrain fertile chez sa base électorale.

Les sondages indiquent en effet qu'il y a des votes à aller chercher dans cette direction. Pas assez pour former un gouvernement, certes, mais juste assez pour interdire la victoire à un Parti conservateur devenu compétitif face à un gouvernement Trudeau nouvellement affaibli. Et aussi juste assez pour engendrer des divisions profondes dans la société canadienne.

Pour vivre sans se cacher

Depuis qu'elle a choisi de porter le voile à l'âge de 13 ans, Loubna Dabet a senti que son pays, la France, lui imposait une façon de vivre qui ne lui convenait pas. À son arrivée au Canada en 2015, elle s'est enfin sentie libre d'être elle-même.



MANELLA VILA NOVA
mvilanova@la-liberte.mb.ca



photo : Manella Vila Nova

Loubna Dabet est la directrice de la garderie Les Boutons d'Or Inc à Île-des-Chênes.

Fille d'immigrés marocains, Loubna Dabet ne s'est jamais vraiment sentie chez elle en France. « Quand on est enfants d'immigrés, on continue à être vus comme des immigrés de génération en génération. La vie est ghettoïsée et nos chances de trouver un travail sont plus faibles. Une situation qui se maintient, parce que le gouvernement ne décourage pas cette attitude. »

Après avoir fait un cheminement religieux à 13 ans, Loubna Dabet a commencé à porter le voile. « Ma mère ne le porte pas. Pour moi, c'est un signe de pudeur qui représente une croyance, ma foi et mon identité. »

Pendant toute sa jeunesse, Loubna Dabet a fait des choix sous la contrainte. « En 2004, pendant ma dernière année de secondaire, la loi sur les signes religieux dans les écoles publiques a été adoptée. Je devais enlever mon voile au portail du lycée. Je voulais faire un cursus scolaire différent, mais les établissements qui m'intéressaient n'autorisaient pas le voile. Je suis allée à l'université, mais je savais que je n'allais pas trouver de travail à la sortie avec mon voile, alors j'ai arrêté. »

Son entrée sur le marché du travail a été difficile. « Je travaillais jusqu'à ce qu'il y ait des plaintes. Je modifiais ma façon de mettre mon foulard, mais je refusais de l'enlever. » Par défaut, elle s'est tourné vers la petite enfance. « Je suis devenue assistante maternelle par obligation, parce que c'était le seul emploi que je pouvais faire de chez moi. »

Cependant, la discrimination a continué. « La directrice des assistantes maternelles m'a dit : *Les parents, ça va être dur avec le voile*. Et j'avais de moins en moins de travail. » Expérience similaire lorsque Loubna Dabet a postulé dans un centre de loisirs. « À la fin de mon premier jour, les parents venaient chercher les enfants et me regardaient. La chef nous a appelés pour une réunion de personnel. Elle m'a arrêtée à la porte et m'a dit : *Je ne vais pas pouvoir te garder, parce qu'on a reçu des plaintes sur ton apparence*. »

Après cinq ans à Salon-en-Provence, dans le Sud de la France, Loubna Dabet et son mari en ont eu assez. « On avait tout le temps des regards, il y avait du racisme dans notre environnement de travail et ça devenait pesant. Je ne pouvais rien faire. Je voulais que mes enfants puissent vivre sans se cacher de leur origine, de leur couleur de peau ou de leur religion. »

La famille Dabet est donc arrivée au Manitoba en juin 2015. « Mon fils a vu une dame voilée qui travaillait. Il s'est arrêté et a dit : *Oh, elle te ressemble et elle a un travail*. Sa réaction m'a montré qu'il n'avait pas l'habitude de voir ça. En France, on voit les femmes voilées sur le marché, ou en train de faire les magasins. Mais pas dans le monde du travail. »

Loubna Dabet a commencé à la garderie de Saint-Pierre-Jolys, où elle avait postulé à distance. « J'y suis restée trois mois, mais c'était trop loin. Je suis arrivée à Île-des-Chênes comme aide des services à l'enfance. J'avais étudié la jeune enfance en France, mais je voulais me mettre à jour au Canada. »

Elle a donc repris ses études à l'Université de Saint-Boniface. « J'avais quatre enfants, plus de recul et une plus grande maturité. Je comprenais pourquoi je le faisais. Dans ma vie, j'avais essayé très peu de choses. Je ne savais même pas ce qui me plaisait vraiment. J'avais une soif d'apprendre, que j'ai toujours eue au fond de moi, mais que je ne pouvais pas révéler sous la contrainte. Ici, j'ai redécouvert mon métier librement. »

Après un an d'études, elle est devenue directrice de la garderie Les Boutons d'Or Inc, poste qu'elle a occupé tout en finissant son cursus universitaire. « J'ai très vite évolué. Ils ne se sont pas arrêtés à mon apparence. Ils ont vu mes capacités, et les responsabilités ne me faisaient pas peur. J'ai travaillé dur pour avoir le poste que j'occupe. J'avais cette rage de pouvoir m'épanouir et voir ce que je pouvais faire. Je suis contente de pouvoir offrir mes aptitudes au pays qui m'a permis d'être moi-même. »

Pour gérer la garderie, la directrice s'appuie sur son vécu. « Je veux du travail qualitatif. Je ne donne pas de passe-droit, et je pense que je suis juste. J'essaye d'être sensible à tout le monde. J'encourage la diversité, la différence. C'est important que chacun puisse se sentir à sa place, et que la direction connaisse la culture de ses employés. »

Cependant, bien que sa situation soit meilleure, Loubna Dabet sait bien qu'il y a encore du travail à faire au Canada aussi. « Travailler en ruralité plutôt qu'à Winnipeg présente des défis. On doit faire découvrir les différentes cultures aux familles et aux enfants. On prépare la génération de demain à accepter tout le monde. Et pour ne pas avoir peur des différences, il faut apprendre à les connaître. »



« Il faut arrêter le complexe d'infériorité »

Le Canada a une influence sur la vie de couple de Loubna Dabet. « La France veut nous imposer leur notion de liberté. Le voile est vu comme une contrainte. On pense que les femmes voilées sont malheureuses, et libérer la femme serait lui enlever son voile. Mais moi, on ne m'enlève pas ma liberté tant qu'on me laisse faire ce que je veux. »

« J'étais complexée de sortir avec mon mari, parce que je ne voulais pas lui faire subir les regards des gens sur mon voile. Quand ce n'était que moi, je pouvais le supporter, parce que je le faisais depuis l'âge de 13 ans. Mais je ne voulais pas lui imposer ça, à lui qui vient d'une famille française de souche. »

Depuis qu'elle est au Canada, elle n'est plus la même. « Aujourd'hui, je suis épanouie. Ma famille me voit différemment. Mon mari m'a dit qu'il me redécouvrait. Socialement, les gens ne s'arrêtent pas à mon voile. Je suis une épouse, une maman, une femme, une personne. Je baissais la tête en France, mais maintenant je la relève. Je m'implique dans la communauté francophone, je participe à de nombreuses activités. Et partout, on me prend pour qui je suis, avec mon voile, sans essayer de m'imposer des libertés. »

En avril dernier, la famille Dabet est retournée en France pour la première fois depuis 2015. « J'avais la tête haute et je parlais sans complexe. La société essaye de nous convaincre qu'on est inférieures, mais moi j'étais fière. Mon nouveau pays m'a donné confiance en moi. Mais ça me fait un pincement au cœur de voir mes sœurs voilées qui sont toujours coincées en France. Elles ont des rêves pleins la tête, mais ils sont irréalisables, alors que moi, j'ai la chance de pouvoir être moi-même. »

Cependant l'histoire de Loubna Dabet inspire déjà d'autres femmes voilées. « Une de mes amies en France vient d'être embauchée dans la garderie Les P'tits Dorés, à Saint-Laurent. J'espère toucher plus de personnes. On peut réussir. Il faut arrêter avec le complexe d'infériorité et montrer qu'on peut faire le travail. »

La Division scolaire franco-manitobaine toujours plus multiculturelle

De plus en plus, l'évolution de la francophonie est reflétée dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. Non seulement chez les élèves, mais chez les profs aussi.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles de la DSFM augmente petit à petit tous les ans. Cette semaine, près de 5 700 élèves convergent vers les 23 écoles de la division scolaire francophone. Une augmentation d'environ 2 %, soit une centaine de plus de jeunes qu'en 2017.

Pour son directeur général, Alain Laberge, le grand défi de la rentrée 2018-2019 a été le recrutement de nouveaux enseignants. « Plus il y a d'élèves, plus il faut d'enseignants. En juin, nous avons eu beaucoup de départs à la retraite. Recruter pour cette rentrée, ça n'a pas été facile.

« Surtout en zone rurale. Dans bien des écoles à la campagne, les plus petites, il faut combler des postes qui ne sont pas toujours à temps plein. Trouver un enseignant de musique pour le rural, ce n'est pas toujours évident. »

Au bout du compte, 40 nouveaux enseignants ont été recrutés. Le groupe se greffe aux 490 enseignants embauchés par la division scolaire.

« La grande majorité des enseignants sont des diplômés de l'Université de Saint-Boniface. Pour nos écoles rurales, nous avons fréquenté des foires d'emploi à Ottawa, Montréal, Sherbrooke et Lévis. Nos quatre nouveaux enseignants à l'École communautaire La Voie du Nord, à Thompson, ont été recrutés à Ottawa. »

Alain Laberge se réjouit tout particulièrement que 40 % des enseignants venant de l'USB sont des nouveaux Canadiens. « C'est très encourageant. Nos écoles doivent refléter la francophonie, qui a bien évolué depuis la création de la DSFM, en 1994. Notre corps professionnel doit refléter notre nouvelle réalité. Il y a donc des francophones français, belges, et des pays africains. »

À l'heure actuelle cependant, peu de nouveaux Canadiens s'intéressent au côté administratif dans les écoles. Alain Laberge est bien conscient de ce fait : « Je crois que ça pourrait changer avec le temps. Il faut déjà au moins cinq ans d'expérience en milieu scolaire pour postuler à un poste administratif. Au-delà de la question de la représentativité multiculturelle, la plupart de nos enseignants ne sont pas attirés par ces postes-là.

« La perception est qu'il s'agit d'emplois stressants, qui exigent beaucoup de temps. On avait trois directions d'école à combler, et quatre directions adjointes (voir l'encadré ci-bas). Aucune candidature issue de l'immigration. Et quelques-unes du Québec. Au bout du compte, on a trouvé des gens qualifiés et motivés. Mais ça nous a pris du temps. »





Alain Laberge : « Nous sommes en pleine pénurie d'enseignants. Le défi est de redonner les lettres de noblesse à l'enseignement. Souvent, le grand public a une vision faussée de la profession. Au lieu d'essayer de comprendre l'enseignant, on le juge avec un certain mépris. »

Archives La Liberté



Nouvelles directions d'école

Six nouvelles directions et directions adjointes sont accueillies par la DSFM.

Sabin Basque est le nouveau directeur de l'École communautaire Gilbert-Rosset, à Saint-Claude. Mélanie Sparks est la nouvelle directrice de l'École communautaire Aurèle-Lemoine, à Saint-Laurent.

Les nouvelles directions adjointes sont : Martin Bazin (École Saint-Joachim), Julie Picton-Delorme (École Précieux-Sang), Nicole Sedo (École Taché) et Jocelyne Toupin (École régionale Notre-Dame).

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

Évènements et activités :

- 6 septembre • Lancement de saison artistique 18-19 • CCFM et TCM • 204-233-8972
- 6 septembre • La Classique Caisse • Francofonds • 204-237-5852
- 7 septembre • Vendredi folk à Stella's – Jérémie Brémault • Le 100 NONS • 204-231-7036
- 7 septembre • Discothèque sous les étoiles • L'Alliance Française du Manitoba • 204-477-1515
- 7 au 9 septembre • Festival Salut Voisin! • Notre-Dame-des-Lourdes • 204-248-7220
- 11 au 13 septembre • Diffusion First contact • CJP • 204-237-8947
- 13 septembre • Pique-nique Potluck entre nous – ICI Manitoba • Jardin des sculptures • 204-788-3262
- 14 septembre • Concert – Pour l'amour du Country Gospel • 204-256-1360
- 15 septembre • La Grande Foulée • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210
- 15 septembre • Atelier d'écriture – Franchir les frontières • La Maison Gabrielle-Roy • 204-231-3853
- 17 et 19 septembre • Camp d'entraînement – LIM • CCFM • 204-233-8972
- 18 septembre • AGA d'Entreprises Riel • 204-233-7799
- 19 septembre • Club Toastmasters Francs-Parleur • 204-233-6703
- 19 septembre • AGA de la FPM • 204-233-2556
- 20 septembre • Inauguration du Hall Provencher et de l'Avenue des diplômés • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210
- 20 septembre • Vin & dégustation • ÉMR • 204-257-441
- 20 septembre • AGA du CJP • Conseil jeunesse provincial • 204-237-8947
- 21 septembre • Match double présaison – LIM • CCFM • 204-233-8972
- 26 septembre • ABC de la relaxation • Centre de santé Saint-Boniface • 204-940-1155
- 26 septembre • Gaillardise à la Brise • Conseil jeunesse provincial • 204-237-8947
- 26 septembre • Forum de la francophonie manitobaine • SFM • 204-233-4915
- 26 septembre • Semence de compassion • Alliance Française du Manitoba • 204-477-1515
- 29 septembre • Gala du Homard • Cercle Molière • 204-233-8053
- 29 septembre • Le festival libère l'esprit • Fondation St.Amant • 204-258-7050

Programmations :

- **Lundis** • Rencontre Weight Watchers en français
- **Jours de semaine** • École de danse du CCFM
- **Jours de semaine** • Santé 55+

Expositions d'art :

- **Femme au jardin** • La Maison des artistes visuels francophones
- **Inspirations manitobaines** • La Galerie du CCFM
- **Les Œuvres Sauvages** • La Maison des artistes visuels francophones

Souper d'automne :

- 9 septembre • Souper communautaire à Saint-Claude
- 9 septembre • Souper paroissial à La Broquerie
- 16 septembre • Souper communautaire à Richer
- 16 septembre • Souper paroissial à Somerset
- 30 septembre • Souper paroissial à Saint-Anne-des-Chênes

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca





Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois.
Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

CAA Manitoba et Bike Winnipeg main dans la main

Plus que pour leur loisir, de plus en plus de Winnipégois se rendent au travail ou à l'épicerie en vélo. Mais il reste encore du chemin à faire avant que le cyclisme fasse pleinement partie de la culture de la ville.

DANIEL BAHUAUD

dbahuaud@la-liberte.mb.ca

La filiale manitobaine de l'Association des automobilistes du Canada (CAA) ainsi que l'organisme de revendication Bike Winnipeg ont proposé fin août des mesures pour rendre leur expérience plus sécuritaire.

Mark Cohoe, le directeur de Bike Winnipeg fait le point sur l'enjeu central des recommandations : « Le bon maintien des voies pour cyclistes assure la sécurité pour tous, cyclistes, piétons et automobilistes. En effet, 59 % des Winnipégois sondés en juin par la firme Probe Research ont indiqué que le maintien des voies pour cyclistes était leur plus grande priorité. »

Janelle Delorme, la présidente de la coopérative Vélo-Cité, renforce l'exigence de la sécurité. « Les recommandations sont fantastiques. Et je trouve très encourageant que CAA Manitoba et Bike Winnipeg aient collaboré pour entreprendre le sondage et émettre leurs recommandations. Parce qu'il est temps qu'on sorte de cette mentalité, encore trop courante, des voitures contre les bicyclettes.



Archives La Liberté



Janelle Delorme : « Plus de Winnipégois voient le vélo comme un mode légitime de transport. La culture du cyclisme se développe de plus en plus. Mais on n'a toujours pas atteint le point de bascule. »

« Au niveau de leur comportement, les automobilistes sont encore très agressifs. D'où l'importance d'améliorer la sécurité des cyclistes. Il faut les sensibiliser davantage au fait qu'un cycliste a le droit à une pleine voie. J'ai un chariot dans lequel je traîne mon fils lorsque je suis à vélo. Les automobilistes passent très proche et me coupent souvent la route. Même si le chariot est orange et qu'il a un grand drapeau.

« Vélo-Cité n'est pas un organisme de revendication comme Bike Winnipeg. Mais nous contribuons à la sécurité à notre façon, en contribuant à la culture du vélo à Winnipeg. En 2016, on comptait 116 membres. En mai, on était 208. À présent, nous sommes 260. Et c'est sans compter la cinquantaine d'enfants des membres qui se sont rendus à notre atelier pour apprendre le bon entretien de leur bicyclette. »

Les principales recommandations conjointes de CAA Manitoba et de Bike Winnipeg montrent bien que le point de bascule en faveur du vélo n'est pas encore atteint :

- **La restauration du programme de nettoyage des rues à l'automne.**
- **La priorisation des voies pour cyclistes au printemps, lorsque les lignes sur les rues sont repeintes.**
- **Plus d'affiches et de lignes peintes plus visibles aux intersections et endroits où les cyclistes sont plus à risque.**
- **La création d'un comité municipal pour consulter les résidents, réduire la vitesse des voitures et voir à la sécurité des cyclistes.**
- **La création d'annonces publicitaires en ligne pour sensibiliser les Winnipégois aux cyclistes et aux bienfaits du cyclisme.**



Patrick Fortier : la volonté du vélo

Patrick Fortier est un résident de Norwood qui a quitté Southdale voilà trois ans par volonté d'utiliser son vélo pour se rendre au travail, à l'épicerie, en plus de la dimension du loisir du vélo.

« Les recommandations de la CAA et de Bike Winnipeg vont dans la bonne direction. Parce que le sondage Probe de juin a indiqué que 21 % des Winnipégois se considèrent comme cyclistes. Et qu'un autre 35 % des résidents pratiqueraient plus le cyclisme si les voies étaient plus sécuritaires.

« L'automne, les feuilles s'accumulent le long des boulevards. C'est dangereux pour les cyclistes. J'ai failli faire plusieurs mauvaises chutes. CAA Manitoba et Bike Winnipeg ont raison de recommander la restauration du programme de nettoyage des rues à l'automne. »



Archives La Liberté



Patrick Fortier : « Il faut donner des choix au Winnipégois. La voiture n'est pas la seule option. C'est un choix parmi plusieurs, avec le transport en commun et la bicyclette. Et pour leur accorder pleinement ce choix, il faut plus de pistes cyclables et plus de voies pour vélos. Les cyclistes ne devraient pas être obligés d'emprunter les trottoirs ou d'éviter les grandes artères tout simplement parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité. »

Le casse-tête du Centre Notre-Dame

La panne de sa machine à fabriquer de la glace montre à quel point le Centre Notre-Dame est au coeur de la vie sociale et sportive des Bonifaciens, jeunes et moins jeunes.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Raymond Comeault, le président du Centre Notre-Dame, contemple l'impact de la panne du 8 août : « Les équipes de hockey de tous genres ont perdu accès à leur patinoire. »

Autres conséquences : la perte d'une vingtaine d'emplois à temps partiel et des revenus qui permettent au Centre Notre-Dame d'offrir de la nouvelle programmation.

« Parce que nous générons environ 300 000 $ par année. Les quelque 100 000 $ de profits nous aident à offrir de nouveaux programmes. Heureusement, les organismes pourront encore utiliser notre gymnase. Les cours de danse en ligne, de yoga ou encore d'escrime pourront continuer. Et les soirées de cinéma pour jeunes. »

À la recherche d'une solution rapide et viable, le CA du Centre a rencontré Mathieu Allard, le conseiller municipal de Saint-Boniface, ainsi que des fonctionnaires de la Ville de Winnipeg, notamment Bruce Kazen, superviseur à la Division des installations municipales.

Raymond Comeault : « On nous a demandé de voir si une réparation était possible. Même si nous savions déjà en décembre 2015 que la machine devait être remplacée. Deux entreprises reconnues par la Ville de Winnipeg ont indiqué qu'une pièce usagée pourrait réparer le système, à un coût d'environ 40 000 $, et qu'une pièce neuve vaudrait 70 000 $. Mais ce ne sont que des pansements temporaires, qui n'assureront pas l'avenir du système de fabrication de glace.

« L'idéal serait une machine à base d'ammoniaque. Le système est fiable et plus facile à maintenir. Le coût total d'environ 1,2 million $ fait toutefois réfléchir. Un système au fréon coûterait près de 460 000 $. C'est le choix qui nous plaît davantage. Le Centre Notre-Dame dispose d'un peu moins de 300 000 $ en réserve qu'il pourrait consacrer à cet achat. Mathieu Allard a précisé qu'il pourrait assurer une partie du financement en puisant dans le Fonds de réserve pour les terrains de la Ville. »



photos : Daniel Bahuaud



Raymond Comeault, avec la fabrique de glace artificielle de l'aréna du Centre Notre-Dame. « Toute la communauté a été affectée. Les tout-petits ne peuvent pas patiner les matins dans le cadre de notre programme du Club du déjeuner. Et Nos voisins du Collège Louis-Riel, les Voyageurs, ne peuvent plus jouer ici. Sans même mentionner les Timbits, âgés de sept et huit ans, et la équipes séniors, qui étaient ici en fin de semaine. Ou encore les Riel, l'équipe de hockey junior, qui vient de signer un contrat avec l'Iceplex Bell-MTS. »

Mathieu Allard enchaîne, en soulignant que « l'essentiel, c'est d'offrir de la glace dès que possible, étant donné l'importance du Centre pour Saint-Boniface ».

L'avantage d'un système au fréon permettrait de produire de la glace dès janvier. Raymond Comeault précise : « Les deux ou trois mois qui resteraient alors à la saison de hockey nous permettraient de bien roder le nouveau système. Avant tout, le signal serait lancé aux équipes que nous pourrions les accueillir dès août 2019. Entre-temps, on pourrait recevoir autant de hockeyeurs que possible.

« Mais ça, ce n'est que la solution à court et moyen terme. C'est une nouvelle machine qui nous sortira vraiment de la crise. Là est l'avenir du Centre Notre-Dame. »



Pour assurer l'avenir

En 2013, l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface a tenu une consultation publique sur le parc Provencher. La priorité principale qui en était ressortie, c'était le réaménagement du Centre Notre-Dame.

Raymond Comeault : « En 2014, notre CA s'est mis à l'œuvre. On a recommandé d'ajouter de nouveaux vestiaires, et de construire une galerie d'observation qui donnerait à la fois sur l'aréna et le parc Provencher. Cette galerie serait suffisamment grande pour y tenir des soirées sociales et autres rencontres du genre. On a également proposé un stationnement réaménagé avec un débarcadère sécuritaire. »

Le coût total prévu, en 2014, s'élevait à 4,5 millions $.

« Ces recommandations, nous y tenons toujours. Un réaménagement assurerait l'avenir du Centre, qui dessert les Bonifaciens depuis 1959. J'invite la communauté à s'engager dans la réalisation de cette vision. »

L'assemblée générale annuelle du Centre Notre-Dame aura lieu le 24 septembre à 19 h au Centre, situé au 271, avenue de la Cathédrale.

VIE DE POMPIERS

« C'était vraiment une autre époque »

En 1960, Raymond Raiche est devenu apprenti-pompier pour la Ville de Saint-Boniface. Aujourd'hui octogénaire, le Bonifacien se souvient très bien de sa période d'entraînement initiale.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Raymond Raiche a été pompier pendant plus de 30 ans. Il a notamment combattu les flammes à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 22 juillet 1968. On peut lire son témoignage de l'évènement dans *La Liberté* du 10 au 16 janvier 2018.

Raymond Raiche insiste sur l'importance de la formation continue qu'il a pu recevoir au fil de son parcours professionnel.

« J'ai d'abord reçu une formation intense avec un officier d'entraînement. Il nous montrait comment utiliser l'équipement. Au commencement, j'étais fontainier. C'est le pompier qui a la responsabilité de brancher tous les boyaux ensemble, et le boyau du camion à une borne fontaine. La technique s'apprenait assez facilement. Mais il fallait quand même beaucoup de pratique. Le but était de travailler aussi vite que possible. Il fallait que chaque geste devienne un réflexe, mémorisé par les muscles. Du *par cœur* pour le corps, quoi. »

Par la suite, Raymond Raiche est devenu *first branchman*, c'est-à-dire premier assistant du capitaine. « J'ai donc appris à ce moment-là la manipulation d'un boyau et le port du masque. Aussi, comment entrer dans un édifice au deuxième étage, en traînant le boyau.

« À cette époque, j'étais à la Caserne numéro 2, (à l'angle de l'avenue Taché et de la rue Goulet). La station de service Esso était juste à côté. Son propriétaire nous a donné la permission d'y faire notre entraînement. On montait des échelles de 85 pieds. Mais on n'avait rien pour simuler un d'édifice en feu, sauf la bâtisse de la caserne. »

Tout a changé en 1972, année où la Ville de Saint-Boniface s'est amalgamée avec la Ville de Winnipeg. « Finalement, on avait de bonnes installations pour faire de la formation continue. On se rendait à la grande tour d'entraînement, située aux abords de Polo Park. Elle avait huit étages. On pouvait monter sur nos échelles, avec nos boyaux, et pratiquer comment bien entrer dans un édifice en flammes. Il y avait plusieurs stations d'entraînement, pour répéter différents scénarios, qu'on nommait évolutions.

« Une évolution permettait d'apprendre à monter un boyau à une hauteur de trois ou quatre étages. Une autre, comment approcher un édifice qui brûle. Je me souviens d'une évolution où il fallait répéter comment défaire des nœuds dans les boyaux, un phénomène qui se produisait assez fréquemment à l'époque.

« Il fallait aussi apprendre à pénétrer dans un édifice en flammes. Et puis la manière d'arroser les pièces une fois qu'on était à l'intérieur. Chaque étape pour combattre un incendie était étudiée et répétée. On apprenait même comment éteindre le système de gicleurs dans un bâtiment une fois qu'un incendie était éteint.

« Il fallait retourner à la tour d'entraînement, pour maintenir un haut niveau d'habiletés. »

À sa retraite en 1991, Raymond Raiche était capitaine au corps des pompiers de la Ville de Winnipeg.

« J'ai vraiment commencé mon métier à une autre époque. De nos jours, la tour n'existe plus. Mais les pompiers de la Ville de Winnipeg font beaucoup de formation continue.

« Leur formation de base est d'ailleurs très impressionnante. Un pompier doit d'abord fréquenter un collège spécialisé, comme celui de Brandon. Une fois qu'ils sont employés par le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence, ils doivent compléter une formation supplémentaire de dix semaines. Et puis s'entraîner à tous les ans. Être bon pompier, c'est le travail de toute une vie. »

LA SÉRIE

Du 15 au 21 août :
Réal Beaudet et Pierrot Dallaire
Du 22 au 28 août :
Alexandra Dupré
Du 29 août au 4 septembre :
Anne Smith
Du 5 septembre au 11 septembre :
Raymond Raiche

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi l'exonération de Louis Riel n'aura pas lieu



Journaliste et auteur, JEAN-PIERRE DUBÉ a publié en 2017 *l'Évangile de Louis Riel* aux Éditions du Péricarde.

Le pays est divisé sur Louis Riel. Le Canada anglais lui voue une antipathie viscérale et la classe politique le sait : depuis 1987, huit projets de loi pour l'exonérer ont été défaits aux Communes. La prochaine occasion de revoir le cas du chef métis, pendu pour haute trahison en 1885, se présente avec le 150e anniversaire du Manitoba. D'ici 2020, avons-nous le désir de tenir une conversation nationale sur Riel ?

La résistance des citoyens n'est pas le seul défi pour l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, qui insiste sur la réhabilitation. Le groupe n'a pas encore réuni en son sein les conditions essentielles à la conciliation.

Les descendants des fondateurs du Manitoba ne tiennent pas à détailler l'effroyable persécution que les Métis ont vécue et qu'ils vivent encore. Ils passent également sous silence les facteurs qui jouent contre Riel, notamment son rôle dans la rupture durable qui a failli dérailler la jeune Confédération.

Cette rupture remonte au 4 mars 1870. Ce jour-là, alors que les tractations se poursuivaient à Ottawa avec le Gouvernement provisoire, le Premier ministre John A. Macdonald décidait d'envoyer des troupes pour rétablir l'ordre à la Rivière-Rouge. Sur les lieux de la Résistance, un orangiste ontarien condamné pour révolte armée était exécuté sur l'ordre du président Riel.

La nouvelle de l'exécution de Thomas Scott, applaudie au Québec mais provoquant une fureur en Ontario, a scellé l'inimitié entre les éléments anglais et français du Canada. Pour venger Scott, les troupes arrivées à Winnipeg en août, ne trouvant pas Riel pour le pendre, ont abusé de leur autorité.

« Viols, incendies, rapines, batailles rangées dans les rues, etc., pendant au moins deux ans. Ces actions sont plus perverses qu'une expédition punitive : c'est en effet une violence organisée qui ne dit jamais son nom et qui ne peut être officiellement dénoncée ou arrêtée (1). »

L'exécution de Scott a fourni un prétexte au génocide. Il s'ensuivit une persécution souvent meurtrière qui poussa les Métis à se réfugier vers l'Ouest. C'est là qu'ils ont conduit une deuxième résistance.

« Dans ma jeunesse les Indiens étaient juste bons à se faire tuer et les Métis ne valaient pas beaucoup plus cher. La destruction de Batoche en 1885, suivie de la pendaison de Louis Riel et de quelques Indiens, a jeté la honte au cœur de bien des Métis (2). »

Ainsi parle Edmond Roy.

« Ma mère, comme tant d'autres du peuple, a tenté de vaincre le mauvais sort en s'efforçant de devenir invisible. Yvonne St-Germain est allée jusqu'à nier ce qu'elle voyait dans le miroir (3). »

Selon l'opinion générale qu'ils ont intériorisée, les Métis auraient moins de motifs de se plaindre que les Autochtones. Leur expérience de l'agression, telle que documentée dans le contexte de la violence faite aux femmes autochtones et aux starlettes du cinéma, les a mués en fantômes silencieux.

« Il se produit une coupure non seulement dans la relation avec autrui, mais aussi à soi-même, amenant un sentiment d'impuissance à parler, à penser, à agir. (...) La vie de l'agresseur devient enchevêtrée à l'histoire de la victime, qui portera toujours les traces de ce qu'elle a vécu. (4) »

Voilà qui suggère pourquoi les Franco-Métis tentent de contrôler l'accès à l'information concernant leur agression : « ne pas être obligé(s) de gérer la souffrance supplémentaire d'être discrédité(s) (5) ». Qu'ont-ils choisi d'oublier?

Chacun, chaque famille et collectivité, nous créons à partir de notre vécu une narration qui nous avantage, afin de protéger notre fragilité et maintenir notre estime. Avec le temps, nous finissons par ne plus distinguer le vrai du faux, mais nous entretenons ce discours rassurant. Nous perdons alors une part de la richesse de notre expérience : les nuances, souffrances et contradictions qui nous humanisent. Dans le cas de groupes traumatisés, ce discours voile des pans de mémoire afin de contrôler l'information susceptible de raviver un passé douloureux.

Ce passé concerne Riel. Avant de perdre leur combat à Batoche contre l'armée canadienne, les Métis ont été soumis pendant des mois à l'inavouable abus de pouvoir de leur chef. Se prenant pour un pontife infaillible et souffrant de délire messianique, il a tenté d'imposer sa théocratie et d'opérer des miracles en les conduisant à genoux jusqu'au champ de bataille.

Les Franco-Métis tentent de voiler cette réalité en exigeant la réhabilitation de leur héros comme condition d'une réconciliation avec leur agresseur officiel, le Canada de John A. Macdonald. C'est un cul-de-sac.

Riel est sans doute le fondateur du Manitoba. Mais pour son rôle dans l'exécution de Scott et son abus de pouvoir lors de la Résistance du Nord-Ouest, il parait impossible de l'exonérer. Si les Franco-Métis espèrent se réconcilier avec le Canada de Justin Trudeau, il faudra qu'ils exposent franchement l'ensemble des injustices subies depuis 150 ans.

(1) Blay, Jacqueline, *Le Temps des outrages* (1870-1916), Éditions des Plaines, Winnipeg, 2013, p. 21.

(2) Roy, Edmond, avec la collaboration de Bernard Bocquel, *Personne voulait que je sois métis*, Éditions La Fourche, 2013, p. 7.

(3) Ibid.

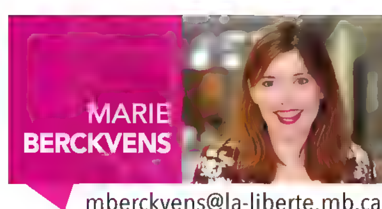
(4) Soares, Angelo, *Les silences du harcèlement*, Le Devoir, 25 octobre 2017, p.6.

(5) Ibid.

« C'est comme un contrat, tu ne peux rien cacher »

Retrouvez notre vidéo sur LA-LIBERTE.CA

Danis Karuba, Mia-Lee Gareau, Janelle Campagne, Maxime Kornachuk participent à la 2e saison de *Comment devenir adulte* (1). Pendant une année, les caméras de Wookey Films sont entrées dans leur intimité.



mberckvens@la-liberte.mb.ca



photo : Marta Guerrero

De gauche à droite : Janelle Campagne, Maxime Kornachuk, Danis Karuba et Mia-Lee Gareau

Leur point commun au départ : adolescents au Collège Louis-Riel. Dorénavant, ils ont un 2e point commun : Ils sont les héros de la 2e saison de *Comment devenir adulte*. Il y a Mia-Lee, touche-à-tout et passionnée par la culture japonaise; Max, danseur, performeur et passionné par les arts du cirque (Voir *La Liberté* du 2 mai 2018); Janelle, impliquée dans différents comités communautaires; et Danis, le sportif qui coache une équipe de basket-ball dans son école.

Pour réaliser cette série de téléréalité, la consigne était claire : Dès que quelque chose arrive dans leur vie, les jeunes devaient appeler l'équipe de tournage et leur expliquer ce qui s'était passé. Mia-Lee Gareau ajoute : « C'était comme un contrat. Tu ne pouvais rien cacher. » Tout ça dans le respect de chacun, comme l'explique Maxime Kornachuk : « Ils ont toujours respecté notre niveau de confort. Par exemple, moi je n'ai pas vraiment été transparent au niveau de ma relation. C'était trop compliqué en parler à la télévision. Je voulais respecter la vie privée de cette personne et me respecter moi-même. »

À un moment donné, Maxime Kornachuk évoque avec son frère dans la voiture le moment de son *coming out* en tant que homosexuel. Janelle, elle, a vécu un moment douloureux durant la série, le décès de son grand-père : « Ils ont littéralement filmé la journée durant laquelle il est décédé. Il y a beaucoup d'émotions dans les airs. Cela devient un peu chaotique quand tu ajoutes des caméras. Si tu ne veux pas qu'on filme une certaine chose, ou que tu te sens inconfortable, ils arrêtaient de filmer. »

Danis Karuba, plus réservé de nature, a dû faire face à un autre défi : « Il faut que tu sois ouvert avec ta vie, il faut partager ta vie personnelle. Je suis quelqu'un qui ne partage pas vraiment mes émotions. Alors, l'équipe m'a aidé à sortir de ma bulle. Ils m'ont aidé à juste prendre confiance. »

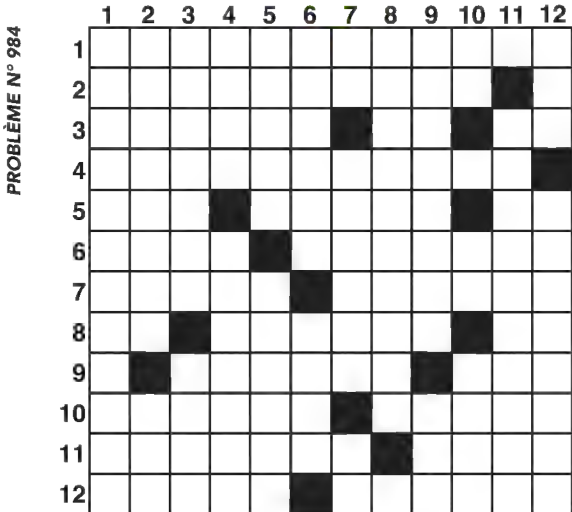
Finalement, quand on demande à ces ados quel message ils voulaient faire passer, chacun était prêt à partager sa motivation profonde. Pour Maxime, c'était « pour montrer au monde, que même s'il y a des stéréotypes liés aux homosexuels, tu peux définitivement briser ce stéréotype. Et être ta propre personne et ne pas avoir à vivre selon ce stéréotype. » Pour Mia-Lee, sa motivation était liée à une réalité à laquelle elle est confrontée chaque jour : « Je voulais montrer aux jeunes qui ont des troubles d'attention et qui sont dyslexiques, c'est quoi être étudiante. » Pour Janelle, l'émission a été avant tout une porte ouverte pour laisser parler sa liberté d'expression : « C'est correct d'être différent, de passer à travers des moments difficiles, et de montrer tes sentiments aux autres. » Et enfin pour Danis qui conclut : « Sois toi-même. N'aie pas peur de faire des nouvelles choses. Juste essaye! Sors de ta zone de confort. Il faut juste expérimenter ».

(1) L'émission est diffusée sur Unis TV ce 5 septembre à 20 h et est rediffusée le 7 septembre à 17 h 30, le 8 septembre à 9 h 30, le 9 septembre à 18 h 30 et le 10 septembre à 13 h 30.

L'année prochaine à Toronto

La compagnie franco-métisse Wookey Films a déjà produit des documentaires en anglais, en français et en langue autochtone pour CBC, Radio-Canada, APTN, Unis TV et TV5. Pour cette 2e saison de *Comment devenir adulte*, ils ont gardé le même concept. « La réalisatrice Mylène Simard a pu créer des liens forts avec les jeunes. Cette année, les sujets sont un peu plus lourds. On aborde des vrais sujets, des sujets qui sont la réalité pour de nombreux jeunes. » La prochaine saison de la série quittera Winnipeg. Direction Toronto. « Après deux ans, on se sent prêt à passer à une autre communauté francophone en milieu minoritaire, à entraîner un autre groupe de gens dans l'expérience de *Comment devenir adulte*. »

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 984

HORIZONTALEMENT

1- Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre.
2- Cigarette américaine.
3- Nettoie en frottant. – Perçu. – Dupe.
4- Personnes qui soignent les animaux dans un zoo.
5- Qui n'a pas d'éclat. – Massif surélevant une statue. – Possessif.
6- Semblable en nature. – Personne qui prépare une thèse.
7- Veine d'un bloc d'ardoise. – Entendrai.
8- Infinitif. – Trajet en chemin de fer. – Ginette Allard.
9- Fruit à deux valves. – Larve du Hanneton.
10- Attacha. – Dans le Vaucluse.
11- Roche organique. – Conçoit.
12- Ville d'Allemagne. – Roche métamorphique.

VERTICALEMENT

1- Qui a trait au domaine de la santé.
2- Régler les coupes d'une forêt. – Introduisis.
3- Concert. – Grimaces.
4- Gouet. – Animal fabuleux.
5- Attiras vers soi. – Potage.
6- Félin sauvage. – Consommât.
7- Interjection. – Sang purulent (pl.). – Une lettre les sépare.
8- Engins de terrassement.
9- Émission involontaire d'urine. – Terme de tennis.
10- Gamme. – Altesse royale. – Expérimenté.
11- Os.
12- Inflorescence. – Fougères.

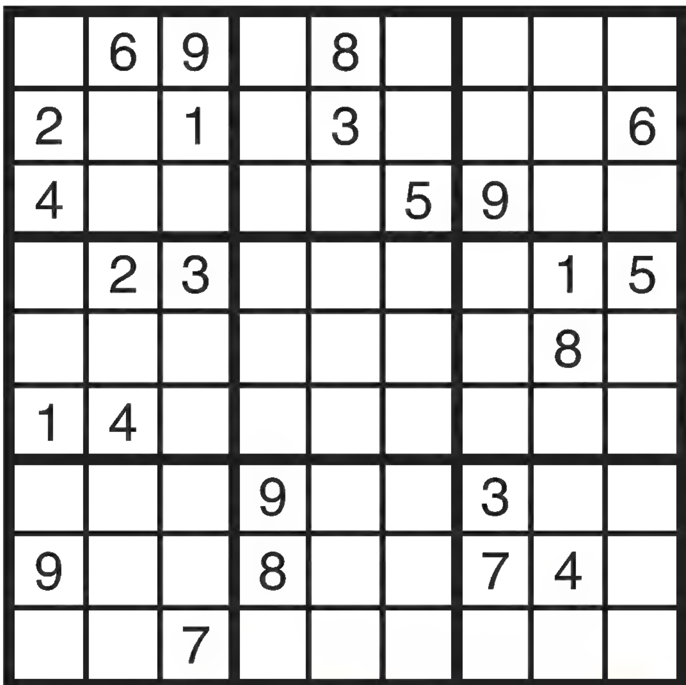
RÉPONSES DU N° 983



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	I	S	E	A	U	M	O	U	C	H	E
2	E	N	T	O	N	N	O	I	R	■	O	P
3	I	N	O	N	D	A	I	S	■	P	■	I
4	L	E	P	■	A	N	S	E	R	I	N	E
5	S	E	■	P	L	I	■	L	O	■	E	U
6	D	■	T	R	O	M	P	E	U	S	E	S
7	E	N	R	O	U	E	E	■	G	I	■	E
8	B	E	A	T	S	■	T	H	E	M	E	■
9	O	U	I	E	■	P	I	E	M	O	N	T
10	E	T	R	E	S	I	L	L	O	N	■	U
11	U	R	E	■	A	P	L	A	N	I	R	A
12	F	A	■	T	R	I	E	S	T	E	R	S

SUDOKU

PROBLÈME N° 615



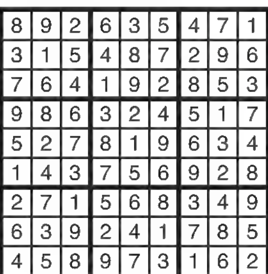
	6	9		8				
2		1		3				6
4					5	9		
	2	3					1	5
							8	
1	4							
			9			3		
9			8			7	4	
		7						

RÈGLES DU JEU

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 614



8	9	2	6	3	5	4	7	1
3	1	5	4	8	7	2	9	6
7	6	4	1	9	2	8	5	3
9	8	6	3	2	4	5	1	7
5	2	7	8	1	9	6	3	4
1	4	3	7	5	6	9	2	8
2	7	1	5	6	8	3	4	9
6	3	9	2	4	1	7	8	5
4	5	8	9	7	3	1	6	2

RETROUVEZ AUSSI LES EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein:**

COORDONNATEUR(TRICE), MARKETING ET COMMUNICATIONS

au 400-205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales de ce poste sont d'évaluer et approuver les demandes de dons communautaires, assurer que tous les termes et conditions des demandes de dons soient rencontrés, coordonner les activités reliées aux commandites de la Caisse, planifier, exécuter et optimiser les initiatives marketing reliées aux médias sociaux, ainsi que coordonner les initiatives du plan de marketing, y compris toutes activités publicitaires et médiatiques et activités communautaires.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





OFFRE D'EMPLOI
DESIGNER D'ARMOIRE

Cabinet Corner est une entreprise motivante à la recherche d'un(e) consultant(e) avec expérience en design pour rejoindre notre famille.

Le/la consultant(e) en design développera une relation avec les clients en ce qui concerne les besoins de leurs armoires.

Qualités recherchées :

- excellent service à la clientèle;
- forte ethique de travail et fiabilité;
- parle couramment le français et l'anglais;
- travaille bien en équipe;
- attentif aux détails;
- minimum de 3 ans d'expérience dans l'industrie;
- disponible les samedis.

Prière de faire parvenir votre demande par courriel à
service@cabinetcornerwpg.com



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Soutien administratif, Niveau II**
Contrat permanent – 7 heures par jour

OÙ : Bureau divisionnaire
À : Madame Louise Gauthier,
directrice des ressources humaines
DATE LIMITE : Le 11 septembre 2018

POSTE : **Administrateur(trice) des systèmes mécaniques en entretien**
Contrat permanent – 7 heures par jour

OÙ : Bureau divisionnaire
À : Monsieur René Lambert,
gestionnaire du transport et de l'entretien
DATE LIMITE : Le 25 septembre 2018

POSTE : **Enseignant(e) – 3e à la 5e année**
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École communautaire Gilbert-Rosset
Monsieur Sabin Basque, directeur
DATE LIMITE : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca




APPEL DE CANDIDATURES

Technicien ou technicienne à l'entretien

Le technicien ou la technicienne à l'entretien assume la responsabilité de maintenir en bon état les installations du campus USB, assurant, entre autres, l'entretien des installations CVC, de la plomberie, des systèmes électriques, et de tout autre système du bâtiment. Le titulaire de ce poste travaille de manière autonome et responsable, en observant toutes les directives de la santé et de la sécurité au travail, et aux codes et aux normes du bâtiment applicable, en accordant une attention particulière au service à la clientèle.

Qualifications recherchées :

- Minimum de cinq ans d'expérience en tant que technicien ou technicienne à l'entretien, ou dans un domaine connexe;
- Expérience en construction de bâtiments;
- Expérience en soudure et réparation d'équipements mécaniques;
- Expérience ou formation nécessaire à l'installation d'un système coupe-feu;
- Compréhension de base des systèmes électriques, hydrauliques et autres;
- Connaissance des politiques, des pratiques et des procédures régissant la construction, les rénovations et l'entretien des installations;
- Connaissances des systèmes de bâtiments, des métiers et des matériaux pertinents, y compris ceux touchant l'électricité, la plomberie, les systèmes de chauffage, la ventilation et la climatisation (CVC), le revêtement des sols et les terrains.

Pour plus de détails, visitez le www.ustboniface.ca/emploi

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 14 septembre 2018 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.




APPEL DE CANDIDATURES

Animateur ou animatrice de la pastorale

Temps partiel et à terme : 20 % pour 12 mois

Le ou la titulaire de ce poste est responsable des services liés à la pastorale tout en collaborant avec les partenaires communautaires pour la réalisation de buts communs.

Responsabilités générales :

- Être responsable de la programmation, de la promotion et du bon fonctionnement de la pastorale;
- Assurer des projets de coopération avec des partenaires communautaires;
- Appuyer la résolution de conflits, de mésententes ou de différends;
- Promouvoir les valeurs éthiques et les valeurs institutionnelles sur le campus par l'entremise d'une variété de moyens;
- Répondre aux demandes de diverses clientèles.

Compétences requises :

- Diplomation postsecondaire;
- Capacité démontrée en pastorale;
- Expérience de travail dans une équipe multidisciplinaire;
- Formation en résolution de conflits serait un atout;
- Expérience pertinente avec de jeunes adultes serait un atout.

Rémunération : 26,74 $ à 31,17 $ par heure

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 21 septembre 2018 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

AVIS DÉCÈS



Dominique Roy

C'est avec grande tristesse que nous annonçons le décès de Dominique Joseph Roy, le 27 août 2018 à l'âge de 87 ans. Il manquera à Irène, son épouse de 67 ans, ses enfants Suzette (Terry), Gérald (Lucille), Monique (Philippe), Micheline (Ken), Robert (Alice), Martial, Luc, et Patrick, ses 16 petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, ses frères et sa sœur, et ses neveux et nièces.

Dominique était un homme humble et travaillant, respecté par tous. Et malgré plusieurs défis personnels, il était toujours fier de pouvoir bien fournir pour sa grande famille. Papa était un homme à tout faire ayant des talents dans plusieurs métiers. Son métier de choix cependant fut celui de la charpenterie, tel que son patron, saint Joseph. La dernière partie de sa carrière, Papa a travaillé à l'entretien du parc provincial de Saint-Malo. Papa avait aussi une passion pour le jardinage. Il commençait ses plantes à partir de graines dans sa petite serre le printemps et s'occupait de son jardin et de ses fleurs durant tout l'été. Il aimait faire la récolte de son jardin et préparer de beaux bouquets pour la maison, surtout de lys sauvages qu'il allait cueillir dans les bois. L'automne, arrivé, on voyait Papa partir dans son petit camion rouge, revenant plusieurs heures plus tard avec des seaux bondés de baies et de noisettes. Papa aimait bien chanter et était un membre de la chorale de l'église de Saint-Malo pendant plusieurs années. Il était aussi un fier membre honoraire des Chevaliers de Colomb.

Une messe funéraire a eu lieu le 1er septembre 2018. Prières à 10 h 30 et messe à 11 h à l'église catholique de Saint-Malo. S'il-vous-plaît, au lieu de fleurs, faites une offrande au nom de Dominique à une œuvre de charité de votre choix.

La famille aimerait remercier l'équipe aux soins de santé des hôpitaux Bethesda et Saint-Pierre pour leurs soins et soucis envers notre cher Dominique.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

▶ À LOUER

SAINT-BONIFACE : Bungalow de 2 chambres à coucher. 900 $/mois + les services. Comprend un espace de stationnement. Près de La Fourche, du parc Provencher et de tous les services. Contactez Paul au 204-228-6884 ou paul.winnipeg@shaw.ca. Disponible le 1er octobre.
413-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS), est à la recherche d'une personne pour assurer la direction générale de l'organisation.

La mission du DAS est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine par le biais du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

La direction générale a pour mandat d'assurer la direction et la gestion de l'organisation à la lumière des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

Pour en savoir davantage, allez sur
SportsEnFrancais.ca

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur candidature par courriel (**das@sportsenfrancais.ca**) ou par inscription en ligne (**www.SportsEnFrancais.ca/OffredemploiDGDAS**) au plus tard **le vendredi 14 septembre 2018 à 17 h** (heure de Winnipeg) à l'attention de Monsieur Joel Martine.

Le dossier de candidature doit être soumis en français et doit inclure un curriculum vitae et une lettre de présentation qui explique votre intérêt et les raisons pour lesquelles vous êtes la meilleure personne pour le poste.

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement par le comité de sélection du DAS. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

DEMANDE DE PROPOSITIONS
SERVICES DE CAFÉTÉRIA

L'Agence de la santé publique du Canada lance une invitation à soumettre des propositions pour la prestation de services de cafétéria au Centre scientifique canadien de santé humaine et animale (CSCSHA), 1015, rue Arlington, Winnipeg (Manitoba). Le CSCSHA regroupe de 450 à 500 personnes susceptibles de se prévaloir des services de cafétéria chaque jour. L'entreprise retenue pourrait aussi être appelée à offrir d'autres services de restauration.

Le contrat du soumissionnaire retenu aura une durée initiale de deux ans, et commencera aussitôt que possible, avec trois options de renouvellement d'un an.

La prestation des services de cafétéria doit être assurée au minimum de 7 h à 15 h, du lundi au vendredi (à l'exclusion des jours fériés).

Une visite **OBLIGATOIRE** de l'emplacement est prévue pour **jeudi le 13 septembre 2018 à 14 h (HNC)**. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'y enverront pas de représentant et leur soumission sera rejetée. Toutes les dépenses associées à la visite de l'emplacement seront à la charge du soumissionnaire.

Pour voir la demande de propositions (DP) et obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'appel d'offres nº **1000202605-A** sur le site https://achatsetventes.gc.ca ou veuillez communiquer avec :

Shallee Doll, Agente de contrats et d'approvisionnement
Courriel : shallee.doll@canada.ca

Les propositions doivent être soumises **au plus tard à 14 h (HNC), mardi le 25 septembre 2018**.



Public Health Agency of Canada — Agence de la santé publique du Canada

Canada

Appel aux candidatures pour le Prix
Margaret-Teresa-McDonell

Le **Prix Margaret-Teresa-McDonell** est une reconnaissance de l'engagement exceptionnel d'une personne œuvrant dans le **secteur de santé ou de services sociaux** qui contribue de façon remarquable à offrir des **services de qualité en français** dans son environnement de travail.

Le **Prix Margaret-Teresa-McDonell** est décerné par **Santé en français** tous les 2 ans lors du forum *À notre santé... en français!* et sera remis le 1er novembre 2018, lors du cocktail dinatoire à l'hôtel Holiday-Inn South.

La période de mise en candidature est ouverte jusqu'au 18 septembre 2018. Profitez de cette occasion pour reconnaître une personne digne du **Prix Margaret-Teresa-McDonell.**



Source : site Internet *The Manitoba Historical Society* — Archives des Sœurs Grises du Manitoba

Forum provincial
À notre santé... en français!
Osez faire une différence...
1 et 2 nov. 2018

Pour plus de détails et pour obtenir le formulaire de mise en candidature consultez www.santeenfrancais.com



ÊTRE BIEN DANS SA LANGUE



National Defence / Défense nationale

AVERTISSEMENT
POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

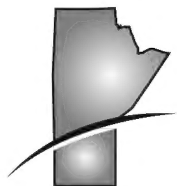
Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

5520695



AUDIENCES PUBLIQUES
SUR LES CHANGEMENTS PROPOSÉS CONCERNANT LES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Tous les dix ans, les limites des circonscriptions électorales provinciales font l'objet d'une révision. Cela permet une juste représentation de tous les Manitobains.

La Commission de la division électorale invite les membres du public de participer à l'examen des limites.

Des audiences publiques auront lieu dans votre région :

Hôtel Norwood, 112, rue Marion, Winnipeg	Lun. 10 sept. 2018, 10 h
Ville de Churchill, 180, av. La Vérendrye, Churchill	Mar. 11 sept. 2018, 10 h
Best Western Thompson Hotel and Suites, 205, ch. Mystery Lake, Thompson	Mar. 11 sept. 2018, 17 h
Victoria Inn, 160, route 10A Nord, Flin Flon	Mer. 12 sept. 2018, 10 h
Sam Waller Museum, 306, av. Fisher, Le Pas	Mer. 12 sept. 2018, 17 h
Parkland Recreation Complex, 200, 1re rue S.-E., Dauphin	Jeu. 13 sept. 2018, 10 h
Victoria Inn, 3550, av. Victoria, Brandon	Jeu. 13 sept. 2018, 17 h
Sun Gro Centre, 360, Veterans Lane, Beauséjour	Mar. 18 sept. 2018, 10 h
Mennonite Heritage Village, route 12, Steinbach	Mar. 18 sept. 2018, 17 h
Quality Inn, 851, rue Main, Winkler	Mer. 19 sept. 2018, 10 h
Best Western Plus Pembina Inn & Suites, 1714, ch. Pembina, Winnipeg	Mer. 19 sept. 2018, 17 h
Hôtel Lakeview, 10, rue Centre, Gimli	Jeu. 20 sept. 2018, 10 h
Canad Inn Garden City, 2100, rue McPhillips, Winnipeg	Jeu. 20 sept. 2018, 17 h

Inscrivez-vous pour participer à une audience publique dans votre région ou pour y présenter votre mémoire.

En ligne : **boundariescommission.mb.ca/fr**
Téléphone : **204 945 5755**
Sans frais : **1 866 628 6837**

Si vous avez besoin d'adaptations pour participer à l'une des audiences ou pour y présenter un mémoire, veuillez préciser vos besoins lors de votre inscription.

Vous pouvez trouver les limites et les noms proposés des circonscriptions électorales à l'adresse boundariescommission.mb.ca/fr.

Vous pouvez aussi envoyer votre mémoire à la Commission :

Courriel : **info@boundariescommission.mb.ca**
Télécopieur : **204 945 6011**
Adresse : **200, rue Vaughan, bureau 120, Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5**

La Commission de la division électorale du Manitoba est un organisme non partisan qui agit en toute indépendance. La composition de la Commission et le processus de révision sont énoncés dans la *Loi sur les circonscriptions électorales*.



AVIS PUBLIC
Comité de révision pour 2019
Municipalité rurale de Ritchot

Le rôle d'évaluation des taxes des biens personnels, d'affaires et bien réels pour 2019 a été délivré au bureau de la municipalité rurale de Ritchot et le public peut l'examiner.

Requête en révision :

Paragraphe 42(1) de l'évaluation municipale; *

La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la Loi sur les biens réels, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :
- a) l'assujettissement à la taxe;
- b) le montant de la valeur déterminée;
- c) la classification des biens;
- d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions :

Paragraphe 43(1) de l'évaluation municipale les « requêtes en révision doivent :
- a) être faites par écrit;
- b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
- c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
- d) être déposées :
  - (i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
  - (ii) soit par signification au secrétaire.

Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis »

Le comité de révision siègera, **le mercredi 10 octobre 2018 à 9 h** dans la salle municipale de la Municipalité rurale de Ritchot.

Fait au village de Saint-Adolphe, Manitoba le 23 août 2018.

Mitch Duval, Directeur
Municipalité rurale de Ritchot
352, rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1B9

*** NOTEZ BIEN : TOUTES APPLICATIONS DOIVENT ÊTRE REÇUES AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ AVANT 16 H 30, LE 24 SEPTEMBRE 2018.**

NELSON AU MANITOBA





Nelson, 20 ans, à la découverte de son pays d'accueil. C'est un musicien hors pair.



François, il est français mais « plutôt breton », dirait-il. C'est aussi le coloc' de Nelson.



Zoé, l'amie puis la blonde de Nelson. Une Franco-Manitobaine fière de son coin de pays.



Evelyne, la maman de Nelson. Femme de caractère, femme d'affaires. Elle vit en Afrique.

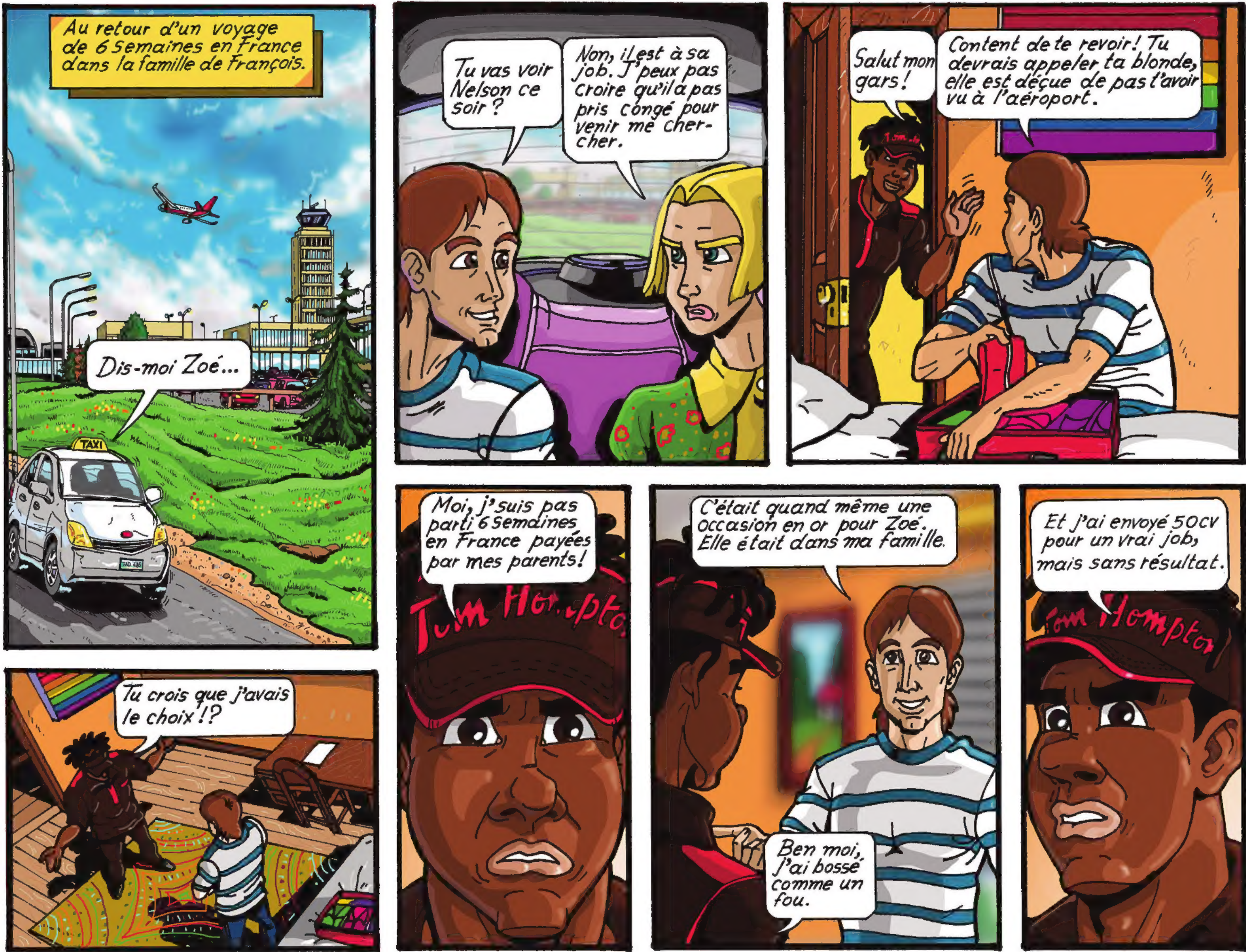
Vous connaissez Nelson? Si oui, bonne nouvelle : il revient dès aujourd'hui dans les pages de La Liberté! Si non, c'est l'histoire d'un jeune étudiant arrivé tout droit d'Afrique au Manitoba et qui a commencé à découvrir la culture locale, le franglais de Zoé et des valeurs toutes canadiennes grâce à ses multiples rencontres. Vous pouvez relire les 44 premières planches de Nelson au Manitoba dans les éditions 2017 de La Liberté en version numérique.



Younès, 22 ans, est arrivé du Maroc à 12 ans. Il comprend bien les ponts à faire entre les diverses cultures.



Angela, la mère de Zoé. Discrète et ouverte sur les autres cultures. Elle aime ben gros le nouveau chum de sa fille Zoé, Nelson.



SAISON 2

PLANCHE 1

Illustrations de
Tadens Mpwene

Scénario de
L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de
Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.